



recherche...

Valider

Recherche avancée

Bannière

L'ACTU

- Accueil
- Secteur TIC
- e-Commerce
- Politiques publiques
- Usages / DSI
- Eclairages
- Mobilité
- Innovation
- Vu d'ailleurs
- Green technologies
- People TIC
- Blog@Part
- Billet d'humeur

NOS SERVICES

- Communiqués
- Agenda
- Espace Emploi
- Appels d'offres
- Réagissez !
- Publicité
- Contacts

La Gazette du Midi



Distributique.com

Kwantik!

ajt

Accueil > Secteur TIC > Nicolas Leroy-Fleuriot, PDG de Cheops Technology : « Une fois sur deux, la décision de « basculer » vers le cloud émane de la direction générale »

Nicolas Leroy-Fleuriot, PDG de Cheops Technology : « Une fois sur deux, la décision de « basculer » vers le cloud émane de la direction générale »



Mardi, 13 Novembre 2012 08:03



Cheops Technology clôturera le 22 novembre à Toulouse son Tour de France en 11 étapes, organisé en partenariat avec Microsoft et Dell, et destiné à présenter aux entreprises les dernières technologies pour construire leur cloud privé. Entretien avec Nicolas Leroy-Fleuriot, le PDG de cet intégrateur-infogéreur national qui a lancé en 2009 sa première offre de cloud dédiée aux PME et ETI.

- Depuis septembre, vous allez à la rencontre des entreprises dans toute la France. Concrètement, comment les PME appréhendent-elles le concept de cloud privé ? Et quelles sont les questions qui vous sont le plus fréquemment posées ?

Nicolas Leroy-Fleuriot : Aujourd'hui, les PME ont parfaitement compris que leur système d'information est un véritable outil de compétitivité pour elles. En fait, elles se posent trois questions : comment réduire le coût de mon SI, tout en lui donnant plus de valeur ? Comment optimiser sa disponibilité sans avoir besoin de renforcer mes ressources humaines ? Ou encore tout simplement : qu'est-ce que le cloud computing peut m'apporter ?

- Justement, le cloud se décline en différentes formules : privé ? hybride ? public ? Pouvez-vous nous éclairer ?

Nicolas Leroy-Fleuriot : Dans le cadre d'un cloud privé, l'entreprise bénéficie de moyens informatiques dédiés pouvant être, au choix, localisés sur son propre site ou chez son prestataire. Le cloud hybride est, comme son nom l'indique, un mix de moyens dédiés et mutualisés (les moyens mutualisés étant de fait localisés chez le prestataire). Enfin, le cloud public, porté par des opérateurs comme Google, Amazon, HP, Oracle ou Windows Azure par exemple, permet de déporter tout ou partie de son système d'information sur le « nuage ».

- Pour les DSI, quels sont les enjeux et les impacts du cloud ?

Nicolas Leroy-Fleuriot : En l'occurrence, nous rencontrons deux types de DSI en PME. Ceux que j'appellerai les « visionnaires » ; ils sont généralement membres du comité de direction de la société et souhaitent construire un système d'information qui colle à la stratégie de l'entreprise et à son cycle d'exploitation. Ils sont partisans du « faire faire » plutôt que du « faire ». Nous rencontrons également des DSI qui considèrent que leur système d'information n'est pas suffisamment mature pour le cloud, parce qu'il est en phase de refonte ou d'intégration de nouvelles briques fonctionnelles... Ceci étant, une fois sur deux, la décision de « basculer » vers le cloud émane de la direction générale.

- Quels sont les bénéfices associés aux premiers retours d'expérience de vos clients ?

Nicolas Leroy-Fleuriot : Ils sont très nombreux : agilité, réactivité, efficacité, disponibilité et économie. Avec 71 références en production, nous savons à présent démontrer des R.O.I. courts. Je vous citerai deux exemples. Le premier, le courtier d'assurance Filhet-Allard (Assurance Moto Verte), souhaitait faire évoluer son système d'information, historiquement basé sur une solution propriétaire sous IBM AS400. Plutôt que d'investir dans des serveurs, du stockage et des solutions de sécurité, nous lui avons proposé d'installer un cloud privé dans ses locaux. Avec la DSI, nous terminons la construction d'un portail applicatif et d'un catalogue d'unités d'œuvre, qui permettra de déployer simplement et rapidement les applications dans les différentes entités du groupe, tout en mesurant et en gérant précisément la consommation informatique de chacune des entités. Autre exemple, le laboratoire pharmaceutique Ceva Santé Animale, pour qui nous avons conçu un système de cloud hybride permettant de déployer séquentiellement le progiciel JD Edwards dans ses 35 filiales internationales, et d'allouer à chacune les ressources nécessaires, à la demande au fur et à mesure du déploiement. Sans le Cloud, il lui aurait fallu investir dès le départ dans une infrastructure surdimensionnée apte à accueillir les volumes cibles. C'est l'expression même du « Pay as you go » rendu seul possible par le Cloud.

Propos recueillis par Chantal Delsouc



AGENDA

- 15 novembre 2012 JobsTIC, Forum Emploi-Formation TIC
- 18 novembre 2012 Atelier d'initiation au "Consensus sans Compromis"
- 22 novembre 2012 6ème édition de La Mèlée Géomatique
- 22 novembre 2012 Job's TIC Aveyron
- 22 novembre 2012 Tour de France des nouveautés Microsoft avec CHEOPS TECHNOLOGY et Dell
- 23 novembre 2012 Le droit au libre, par l'Ordre des avocats du barreau de Toulouse
- 29 novembre 2012 40ème anniversaire de l'aDIRC